

**NOUVELLES MODALITES DE FONCTIONNEMENT  
POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2012/2013**

**I - INSCRIPTION**

Un seul dossier d'inscription par famille pour toutes les structures municipales accueillant les enfants de 3 à 14 ans comprenant :

- Une fiche de renseignement par famille
- Une fiche sanitaire de liaison par enfant
- Une fiche pour les autorisations diverses

**II – RESERVATION**

Une fiche de réservation pour l'année scolaire ou le trimestre sera fournie dans le dossier d'inscription.

Cette fiche de réservation sera unique pour les services suivants :

- accueil matin et soir
- restaurant scolaire
- alsh du mercredi

Pour les réservations occasionnelles, la famille aura la possibilité de retirer un imprimé auprès des référents de l'accueil matin et soir de chaque école.

Pour les plannings atypiques, la famille doit prendre contact avec les responsables des services restauration (04 90 61 45 04) ou/et accueil matin et soir (06 14 67 50 37) afin de trouver un rythme de réservation.

Pour les accueils sportifs mercredis et grandes vacances et les accueils de loisirs petites et grandes vacances les fiches de réservation seront retirées sur les structures concernées.

**III – FACTURATION ET MODE DE PAIEMENT**

Passage en pré facturation : un avis de paiement unique pour toutes les réservations de l'ensemble des services sera adressé aux familles en début de mois pour le mois en cours avec régularisation éventuelle le mois suivant.

Les paiements seront centralisés au guichet unique : Service Restauration Scolaire, jardin de la Mairie de Pernes-les-Fontaines.